

## **La Ligue de l'Enseignement recrute des animateurs-trices Coopérative Jeunesse de Services.**

La Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais en tant que « parrain éducation populaire » accompagne la mise en œuvre de la Coopérative Jeunesse de Services (CJS) à Etaples sur mer.

La CJS est un projet d'éducation à la citoyenneté par l'entrepreneuriat coopératif. Elle regroupe 15 jeunes de 16 à 18 ans qui se rassemblent afin de créer leur emploi d'été en proposant différents services aux entreprises et aux particuliers du territoire. Elle initie les jeunes à l'entreprendre ensemble et aux prises de décisions collectives afin de définir des choix stratégiques en matière de gestion de l'entreprise coopérative créée pour l'occasion.

Dans ce cadre, la Ligue de l'Enseignement recherche deux animateurs-trices pour la CJS avec deux profils différents, l'un-e au profil « économie-coopérative » et l'autre au profil « jeunesse-éducation populaire ». Ces deux animateurs-trices travailleront ensemble pour le développement de la CJS.

**Nombre de postes : 2 animateurs**

### **Activités principales**

Les animateurs-trices (formé/es à la pédagogie et aux outils de gestion des CJS) seront amené(e)s à transmettre cette pédagogie aux jeunes (qu'ils/elles seront chargé(es) de recruter) lors d'une semaine d'intégration. Ils/elles maîtriseront les techniques d'animation permettant de faire vivre le groupe pendant les deux mois d'activité.

Les animateurs/trices seront le relais du Comité Local et des jeunes, ils seront accompagné/es par le parrain jeunesse et le parrain économique, ils travailleront avec les acteurs économiques et sociaux du territoire.

### **Missions et responsabilités**

- Accompagner la création et le développement d'une entreprise coopérative
- Animer un groupe de jeunes (16-18 ans).
- Informer et mobiliser les jeunes autour du projet.
- Sensibiliser les jeunes et les aider à prendre en charge la coopérative.
- S'assurer de la bonne gestion économique de la CJS dans les règles de gestion comptable et dans le respect des règles définies (notamment dans le respect du droit du travail des mineurs.)
- Contribuer en lien avec le comité local à une démarche de travail en réseau avec les différents acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations).
- Identifier les partenaires du projet sur le territoire et les sensibiliser à l'action de la CJS.

### **Compétences**

L'animateur-trice :

- expérience en animation auprès des adolescents/jeunes (BAFA/BAFD est un atout).
- Connaissance de l'éducation populaire, ses principes et les valeurs
- Connaissance aux principes coopératifs, et à l'Economie sociale et solidaire.
- Aptitude au travail en équipe, d'écoute et de capacités relationnelles.
- Capacité d'adaptation, autonomie et disponible
- Connaissances en gestion, en comptabilité, en marketing.

- Connaissance du territoire.

### **Diplômes requis**

#### **Poste 1 : Profil jeunesse éducation populaire :**

- Être titulaire d'un diplôme dans l'animation (BEATEP, BPJEPS, BAFA/BAFD, ect...)
- Etre titulaire du permis B
- Titulaire du SST ou de l'AFPS souhaité

#### **Poste 2 : Profil Economie-coopérative :**

- Niveau BTS ou en cours dans le secteur commercial / Gestion et finance ou force de vente ou diplômes issus de l'économie sociale et solidaire.
- Etre titulaire du permis B
- Titulaire du SST ou de l'AFPS souhaité

### **Modalités d'exécution des missions**

- 35h / semaine
- Travail les samedis ponctuellement, horaires variables
- Lieu de travail : Etaples sur mer
- CDD d'usage de 3 mois du 29 mai au 1<sup>er</sup> Septembre 2017 - Rémunération au coéf 255 de la Convention Collective Nationale de l'Animation. (Les congés seront payés à la fin de chaque mois et ne seront donc pas à poser)
- Obligation de participer à une semaine de formation du lundi 29 mai au vendredi 2 juin 2017.

Les membres du comité technique de la CJS accompagneront et soutiendront les animateurs-trices tout au long de leur mission.

**Candidature ( L.M et C.V) à adresser par mail à :**

**[jeunesse@etaples-sur-mer.net](mailto:jeunesse@etaples-sur-mer.net)**

**au plus tard le 29 Avril 2017, pour des entretiens prévus entre le 16 au 19 mai 2017.**